



# Haute Tarentaise Athlétic Club

La Sévolière - 28 rue des gentianes 73700 Séez htac.athletisme@gmail.com 04 79 40 17 41/06 07 33 43 38

#### **DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2014-2015**

#### **Modalités d'inscription:**

L'inscription au club doit être effective au plus tard à la fin du mois de septembre.

#### **Dossier d'inscription:**

- Le formulaire d'adhésion dûment rempli et signé
- Un certificat médical de <u>non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme EN COMPETITION</u> (bien respecter cet intitulé !), de <u>MOINS DE 3 MOIS</u>. Un modèle fédéral est à votre disposition dans le dossier.
- Le montant total du règlement (possibilité de faire plusieurs chèques ; encaissement sur plusieurs échéances).
- ▶ La prise de licence ne sera effectuée qu'après la remise du dossier complet, à remettre à son entraîneur.

#### **Cotisations:**

- ▶ Pour les catégories Poussin ,Benjamin et Minime, un tee-shirt du club sera offert.
- ▶ 10% de réduction à partir du 2° inscrit de la même famille, sur le total des cotisations

Poussins (2004/2005/2006)	120 €
Benjamins (2002/2003)	
Minimes (2000/2001) / Cadets (1998/1999) / Juniors (1996/1997) /	150 €
Espoirs (1993/1994/1995) / Séniors et vétérans (1992 et +)	
Section Adultes athlé-santé-loisir	200€/an ou 100€/trimestre

#### **Entraînements:**

Ils se déroulent au stade de la ferme des marais et à l'ancien gymnase pour la saison d'hiver (toussaint à pâques), ponctuellement au Tignespace

Lundi	17h30 à 19h00	Benjamins et +
Mardi	18h00 à 19h30	Cadets et +
Mercredi	17h30 à 19h00	Minimes et +
Jeudi	17h30 à 18h45	Benjamins et Minimes
Jeudi	18h30 à 20h00	Adultes athlé-santé-loisirs
Vendredi	17h00 à 18h15	Poussins/Cadet et +
Samedi et/ou dimanche	Voir avec entraineurs	Cadets et +

#### Quelques précisions pour les mineurs :

- ▶ La prise en charge des athlètes mineurs s'effectue sur les lieux de pratique (ferme ou gymnase), aux horaires d'entraînement. La responsabilité des entraîneurs ne saurait être engagée au-delà.
- ▶ Avis aux parents, accompagnateurs : assurez-vous de la présence de l'entraîneur, ne « lâchez pas » vos enfants sur les parkings, et récupérez-les auprès des entraîneurs.

Le club s'engage dans la formation d'athlètes, il attend en retour une participation aux compétitions.

D'autre part, le club a besoin d'un maximum de bonnes volontés pour fonctionner notamment dans le secteur du jury de compétition, des organisations, de l'encadrement et du bureau. Sachez notamment qu'en cas de manque de juge, le club est pénalisé financièrement! Des formations accessibles existent, n'hésitez donc pas à vous manifester!



## Formulaire d'adhésion



Cocher les cases et renseigner/corriger les informations si necessaire

Licence N°			38 11		
NOM:		Prénom :			
Sexe:		Date de naissa	nce:		
Nationalité :					
Adresse complète :	Ville:				
Code postale :	vine:				
Adresse électronique ol	oligatoire :				
N° téléphone parents :	,g.,	N° portable :		N° de l'Athlète :	
T T		F			
Type de Licence choisie :	Licence Ath	lé Compétition		icence Athlé Entreprise	
	The same of the sa	lé Découverte		icence Athlé Running	
	Licence Ath			icence Athlé Encadrement	
					_
Certificat médical : (Articles L			á Dunnina la c	soussigné certifie avoir produit un certificat	
				atant de moins de trois mois à la date de prise	
de la Licence.					
			dical de non co	ontre-indication à la pratique de l'Athlétisme	
datant de moins de trois mois à l	a date de prise de la	Licence.			
Prélèvement sanguin pour le	es athlètes mineurs	3 :			_
Conformément à l'article R.232-	45 du Code du sport,	dans le cadre de la lutte c	ontre le dopag	je, je, soussigné,	1
		, en ma qualité de			al)
de l'enfant autorise la réalisatio	n de prélèvement néo	cessitant une technique inv	asive, notamm	nent, un prélèvement de sang.	
					_
Assurances (Articles L 321-1, L	321-4, L 321-5, L321	!-6 du Code du Sport)			
La Fédération Française d'Athléti					
- aux Clubs : une assurance Re	esponsabilité Civile ga	rantissant la responsabilité	du Club, des	Bénévoles, Salariés et Licenciés ainsi que toute	
personne pretant son concours a	i l'organisation de ma ation, il doit alors fout	nirestation, au prix de 0,50 mir une attestation d'assur	euro IIC. Un ance nrouvant	l Club peut refuser le bénéfice de cette qu'il répond aux obligations de la loi (Article	
L321-1 du Code du Sport).					
		nt de base et Assistance, o	ouvrant les dor	mmages corporels auxquels peut les exposer la	
pratique de l'Athlétisme, au prix					
J'accepte l'assurance Ind	dividuelle Accident	et Assistance proposée			
3.5	dividualla Accident	at Accietance proposée	at raconnaît	t avoir été informé des risques encourus lors	
de la pratique de l'Athlé	tisme pouvant port	er atteinte à mon intégi	ité physique	e de la composition de la compacta del la compacta de la compacta del la compacta de la compacta	ě.
				es à l'assurance exposées ci-dessus et des	
				tre autres sur le site www.athle.fr	
rubrique Assurances)					
Le soussigné s'engage à respe	ecter les statuts et i	règlements de la Fédéra	tion Français	se d'Athlétisme et ceux de la Fédération	
Internationale d'Athlétisme.	i i la Clab Santin			a superation doe noticitée du Club à	
l'exclusion de toute utilisation à tit	itorise le Club a utilise re commercial. Cette	er son image sur tout supp autorisation est donnée à l	ort desume a re itre gracieux r	a promotion des activités du Club, à pour une durée de 4 ans et pour la France.	
Si vous ne le souhaitez pa					
Loi Informatique et libertés (	•	•			
			che individuelle.	. Ces informations sont destinées à la Fédération	
Française d'Athlétisme et peuvent être	e cédées à des partenair	es commerciaux.		A accepte expressément la publication de ses	
données nominatives (nom, rénom, ne	uméro de licence, date o	de naissance) dans les résulta	s des compétition	ons auxquelles il a participé. Il accepte que cette	
publication soit reproduite sur le site i	nternet de la FFA. Tout	adhérent dispose néanmoins	de la possibilité,	pour des motifs légitimes, de s'opposer au la FFA à l'adresse suivante : cil@athle.fr	
traitement le concernant. Pour ce faire	s vous pouvez contacter	ie correspondant informatiqu	e et iivertes de i	ia i i A a i auresse suivante . Cilwatine.ii	
Si vous ne le souhaitez pa	s, veuillez cocher l	a case ci-contre (l'abser	nce de répon	se vaut acceptation)	
Date et signature du Licencié				,	
(des parents ou du représentant le	égal si le licencié est l	mineur)			

### **Certificat Médical**

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur :
Demeurant à :
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle :
Né(e) le : / Demeurant à :
Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.
Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entrainer une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.
Fait à, le//

## Cachet du Médecin et Signature du médecin

#### Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé
 Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.